

Jan 12 2010

Rocklands contre Anuanuraro

(Les Nouvelles)

SESSION EXTRAORDINAIRE. Les représentants sont convoqués jeudi 21 janvier. Gaston Tong Sang a ressorti des tiroirs de l'assemblée le rapport de la commission d'enquête sur l'acquisition de l'hôtel Rocklands pour l'inscrire à l'ordre du jour.

La meilleure défense c'est l'attaque, paraît-il. Gaston Tong Sang, pilonné depuis qu'il a repris le pouvoir par la batterie UPLD, réagit. Et sort son arme secrète ou plutôt une vieille cartouche qu'il gardait en réserve au cas où. Tandis qu'Oscar Temaru attend le réquisitoire du parquet dans l'affaire de l'atoll Anuanuraro –où Gaston Tong Sang est mis en examen comme le rappelle régulièrement l'UPLD– pour déposer une motion de défiance, le président du Pays a simplement rajouté à l'ordre du jour de la session extraordinaire qu'il a convoquée pour le jeudi 21 janvier, “le rapport de la commission d'enquête relatif à l'acquisition d'un hôtel en Nouvelle-Zélande dénommé Rocklands Lodge & Hostel”. Le rapport d'une trentaine de pages, accablant pour le gouvernement Temaru 3, a été enregistré le 11 janvier 2008 à l'assemblée, soit il y a deux ans. Gaston Tong Sang a choisi le moment propice pour le dépoussiérer.

Timing. Le procureur José Thorel devrait bientôt terminer ses réquisitions en vue du renvoi des mis en examen devant le tribunal correctionnel ou de non-lieu. Des “mis en examen” dont font partie non seulement le président du Pays, mais également le vice-président Édouard Fritch, tous deux pour complicité d'escroquerie et prise illégale d'intérêts. La publication de ces réquisitions, c'est le moment propice choisi par Oscar Temaru pour déposer une motion de défiance. C'est même sa justification. Parce qu'évidemment, quoiqu'il arrive, Gaston Tong Sang ne se portera pas partie civile pour la Polynésie française, puisqu'il estime que le Pays n'a pas subi de préjudice dans l'affaire de l'atoll de Anuanuraro. “C'est pour cela qu'il est urgent de les renverser, mais on attend le réquisitoire du procureur pour déposer la motion de défiance. Et à ce moment-là, parce que ce réquisitoire sera rendu public, chacun votera la défiance ou pas en toute connaissance de cause”, avait déclaré Oscar Temaru sur les ondes de radio Tefana.

Mais entre-temps, si tout va bien pour Gaston Tong Sang, le rapport sur le Rocklands aura été étudié à l'assemblée, et l'image d'Oscar Temaru écornée. D'ailleurs, il y a fort à parier que Gaston Tong Sang a des cartouches en réserve concernant ce dossier, étant donné l'argent dépensé par le Pays en frais d'honoraire dans le cadre de cette affaire sous sa présidence, soit la modique somme de 10,2 millions de Fcfp. Mais pour l'instant, il n'y a pas de mis en examen dans cette affaire, même si la brigade

financière et la chambre territoriale des comptes s'intéressent de près à l'hôtel néo-zélandais et se sont d'ailleurs procurées elles aussi le rapport de la commission d'enquête.

CV

DÉCRYPTAGE

- Quand le rapport de la commission d'enquête sur l'acquisition de l'hôtel Rocklands a-t-il été enregistré à l'assemblée ? Le 11 janvier 2008, il y a deux ans
- Que dit-il ? Que "les intérêts du Pays n'ont pas été véritablement protégés dans le processus d'acquisition pour le Pays d'un bien immobilier dénommé "Rocklands Logde & Hostel".
- Où en est l'affaire ? Une enquête est en cours à la brigade financière et à la chambre territoriale des comptes.
- Quand le parquet doit-il rendre ses réquisitions sur l'affaire de l'atoll de Anuanuraro ? Dans les semaines à venir.
- Quels membres de la majorité sont mis en examen dans le cadre de cette affaire ? Gaston Tong Sang et Édouard Fritch, pour complicité d'escroquerie et prise illégale d'intérêts ; Gaston Flosse pour complicité d'escroquerie, fournitures d'instruction et prise illégale d'intérêts.

COMMUNIQUÉ DU TAVINI

"Tirer un trait sur les dérives"

Dans un communiqué, le parti d'Oscar Temaru tient à expliquer pourquoi, alors qu'il s'était allié d'abord avec le Tahoeraa, puis avec To Tatou Ai'a, afin d'accéder au pouvoir, il demande maintenant à ce que ces derniers quittent le pouvoir en raison de leurs démêlés avec la justice, qui pourtant ne datent pas d'hier. Extraits.

"Le président de l'UPLD, M. Oscar Temaru, a lancé en 2007 un appel à l'union de tous les groupes représentés à l'assemblée. Seul le Tahoeraa Huiraatira de M. Flosse a répondu. (...) Mais le président de l'UPLD ne pouvait se dédire, d'autant que cette majorité de 44 élus garantissait une stabilité favorable à la mise en place des projets de développement et que la présomption d'innocence prévalait. D'autres tentatives de mettre en place une majorité avec d'autres partenaires n'ont pas

donné de meilleurs résultats. Aujourd'hui, le travail de la justice produit ses premiers effets. Les personnes en charge des plus hautes responsabilités du Pays ont reconnu les faits, les détournements de fonds et la complicité de recel. Elles vont être jugées. La différence n'est pas mince. (...) La Polynésie française ne peut se permettre d'ajouter au ridicule de l'instabilité, la honte de garder au pouvoir des personnalités qui vont connaître le sort que nous savons. Nous devons tirer un trait définitif sur toutes ces dérives.

La tentative de faire un parallèle entre Rocklands et Anuanuraro est la riposte imaginée pour mettre en cause M. Temaru. Rocklands est un projet au service de la population. La chambre territoriale des comptes s'y intéresse, elle fait son travail, elle n'y relèvera ni de détournement ni de recel de fonds publics."